

Raquettes en jura Vaudois

du jeudi 8 janvier au dimanche 12 janvier

Organisateur : Alain Bourgeois	Niveau : Moyen ▲
Avec accord : Oui	
Effectif maximum : 8	

Niveau et esprit

C'est avec plaisir que je vous propose un circuit raquettes à neige très ludique et très nature dans le parc naturel du Jura Vaudois. Nous évoluerons à une altitude de 1100m à 1500m entre sapins, vastes étendues et vue splendide sur les Alpes. Nous aurons comme hébergement un chalet du club Alpin Suisse. Nous formerons un groupe de 8 personnes dans la bonne humeur. Une bonne forme physique est demandée. Pour ce séjour, les débutants sont acceptés s'ils pratiquent la randonnée ou une activité physique régulière et s'ils sont familiarisés avec des refuges de montagne. Il est également possible que l'on fasse des pauses en pleine nature (cabane ou forêt). Pour ceux qui le souhaitent, il y aura un enseignement d'orientation sur terrain enneigé.

Possibilité d'un manque de neige en basse altitude. Nous adapterons nos circuits.

PROGRAMME :

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche :

Montée à la cabane de Rochefort (300 m de dénivelée) par les fruitières de Nyon (3 h de marche). Nous posons nos affaires pour 5 jours à la cabane de Rochefort et grande boucle chaque jour avec sac léger, (5 à 6 h de marche, 10 à 12 km de distance avec 200m à 300 m de dénivelée positive), sur terrain vallonné, souvent hors sentier dans la poudreuse, ou sur chemin tracé.

Équipement et organisation : Le kit DVA, pelle, sonde est inutile.

Prévoir une paire de raquettes à neige avec deux bâtons et rondelles, une paire de chaussures de randonnée étanche, anorak, polaire, gant, bonnet, lunette et crème solaire, un drap sac et une lampe frontale. Un réchaud à gaz personnel. Il y a des chalets d'alpage avec possibilité de dîner.

L'organisation des repas n'est pas encore définie. Nous porterons le premier jour notre nourriture pour le mercredi soir, jeudi, midi et soir. Il y a de l'eau sur place qu'il faudra faire bouillir. Chaque participant sera informé avec précision concernant l'alimentation. Nous aurons la possibilité de faire un ravitaillement au village vendredi. Eau minérale, vin, bière en vente sur place.

Participation aux frais :

128 Euros

Ce budget comprend les hébergements pour 4 nuits sans les repas, la contribution au frais du fonctionnement du CAF, les frais de l'organisateur (transport depuis Paris et hébergement). Nous sommes en Suisse, il faudra compter un supplément d'environ 20 à 30 Euros par repas dans les fermes d'alpage. Les Euros sont acceptés (1 Euro = 1 franc Suisse, nous sommes proche de la frontière).

Ne comprend pas le transport SNCF A/R depuis Paris, les pique-niques, les encas, les repas.

Transport :

ALLER le mercredi 8 janvier Paris gare de Lyon-----Genève Cornavin départ 8h 18 arrivée 11h 29

RETOUR le dimanche 12 janvier Genève Cornavin-----Paris gare de Lyon départ 18h 29 arrivée 21h 42. Nous aurons un train Suisse à Genève A/R (environ 40 Euros) arrivée à destination (col de la Givrine) 13 h 15. Je vous donne rendez vous à 8 h devant le quai de départ du train

Hébergement et repas

Gîte d'étape sans les repas.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant :

<https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 25 octobre 2024** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.